

UNE RENTRÉE SCOLAIRE À ALÈS DANS LE STRICT RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

Le 1^{er} septembre, 3 830 écoliers alésiens vont retrouver leurs salles de classe. Leur retour se déroulera dans des conditions imposées par la pandémie de Covid-19.

Crise du Covid-19 oblige, le retour dans les classes des écoliers alésiens se déroulera dans le strict respect des règles édictées par l'Agence régionale de santé (ARS) et par le Ministère de l'Éducation nationale. « *La sécurité des enfants est la priorité des priorités. Nous sommes prêts à faire évoluer à tout moment les conditions d'accueil si les autorités sanitaires nous le demandent* », confirme Christian Chambon, adjoint au maire d'Alès, délégué au Pôle Éducation-Jeunesse.

Le protocole sanitaire mis en place pour la rentrée impose le port du masque à l'ensemble des adultes présents dans les écoles. Pour ce qui concerne les élèves, les gestes "barrière" tels que la distanciation sociale, le lavage des mains régulier et une aération des classes toutes les trois heures doivent être respectés.

Une classe ouverte pour une fermée

Avec 3 830 élèves (dont 830 dans le secteur privé), les écoles alésiennes maintiennent, d'une rentrée sur l'autre, le volume global de leurs effectifs. Cette année, pour la ville d'Alès, il est à noter l'ouverture d'une classe de maternelle à l'école du Panséra, alors qu'une classe de maternelle a été fermée à Romain Rolland.

Le décompte des écoles alésiennes affiche 9 écoles élémentaires riches de 68 classes et de 5 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), 9 écoles maternelles totalisant 38 classes, ainsi que 5 écoles primaires représentant 26 classes de primaire élémentaire, 3 ULIS et 14 classes de maternelle.

L'accueil des moins de trois ans

Depuis la rentrée 2004, l'accueil des élèves de moins de trois ans est une orientation bien ancrée à Alès, même si cet effort représente un coût important pour la collectivité (environ 20 000 €). Les moins de trois ans sont accueillis dans les écoles Paul Langevin, du Pansera et Mandajors. En revanche, à la rentrée 2019, ce dispositif a été fermé par l'Éducation Nationale à l'école des Promelles.

Points forts de la rentrée 2020/2021 à Alès

70 % du coût des cantines pris en charge par la collectivité

En prenant à sa charge 70 % du budget, soit une enveloppe de 1 M€ par an, la municipalité aide concrètement les familles. Les repas sont facturés de 1 € à 3,80 €, alors que le coût réel se situe aux alentours de 8 €.

86 678 repas ont été servis l'an passé, dans les six restaurants scolaires de la ville, soit une moyenne de 787 repas quotidiens.

La restauration scolaire, avec son prestataire "Terre de cuisine", a fait le pari de privilégier la qualité en ayant recours aux circuits courts et en proposant du pain cuit par les boulangers locaux, avec de la farine "Lou pan d'Oc".

En outre, les familles peuvent demander à ce que leurs enfants bénéficient de repas végétariens. Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, un Protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place.

Les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés par rapport à l'an passé.

Pour réserver ou annuler les repas, mais aussi pour régler les factures, la collectivité propose de se rendre sur le site internet "[Espace famille et citoyen](#)".

800 000 € de travaux d'équipement et de rénovation

Du côté des infrastructures, après avoir remis à neuf et rouvert l'école Mistral en 2018, puis installé l'an passé des tableaux blancs numériques interactifs dans la totalité des écoles de la ville, la municipalité d'Alès a voulu continuer à améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants.

Ainsi, pour cette rentrée 2020, 800 000 € ont été consacrés à de nombreux travaux de modernisation, notamment pour la réfection des stores dans plusieurs écoles. De plus, des travaux d'entretien ou de remise en état ont concerné les chaufferies de Chantilly, des Prés-Saint-Jean et de Romain Rolland. Il a aussi fallu refaire l'intégralité des peintures intérieures et poser des grilles de protection à l'école Louis Pasteur.

D'autres travaux de peinture et de plomberie ont aussi été engagés, principalement au Faubourg du Soleil, à Mandajors ou à Claire Lacombe.

L'accueil périscolaire et les études surveillées

Certaines écoles ont mis en place des horaires d'accueil spécifiques pour répondre aux besoins des parents. Le matin, de 7h à 8h30 et de 11h30 à 12h30, ainsi que le soir, de 16h30 à 18h30.

Si de nombreuses actions sont mises en place dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT) et du Programme de réussite éducative, certains accueils dépendent du dispositif "Accueil de loisirs périscolaires" (ALP). Dans ce cadre, en 2109, quatre ALP ont permis à 249 enfants de bénéficier d'activités ludiques, culturelles ou sportives en compagnie d'éducateurs diplômés.

Information, réservation ou annulation depuis votre "[Espace citoyen](#)".

A lire aussi

- [Révision du PLU : une réunion publique le 21 octobre](#)
- [Une nouvelle école est en construction à Rousson](#)
- [Nouvelle formation : devenez mécano des vieilles autos](#)
- [Alès : des sessions d'effarouchement des étourneaux ont lieu jusqu'au 2 octobre](#)
- [Le Good Place, temple du yoga, du café et de l'esprit bio](#)